

Yverdon-les-Bains, le 23 août 2023

## **Sports 5 : nouvel appel à projets pour la phase transitoire**

**Afin de penser l'avenir de Sports 5, la Municipalité a mis en place un comité de pilotage qui a pour mission principale de parvenir à une solution durable pour le site en intégrant les besoins de la population mais aussi des milieux culturels, sportifs et sociaux. Dans l'immédiat, un appel à candidature est lancé à de futur-es usager-ères qui animeront les lieux sur une durée de 2 à 5 ans et participeront ainsi au co-développement du site et à sa valorisation. En lien avec cette phase transitoire, des travaux d'entretien et de sécurisation seront effectués et une gouvernance propre au site de Sports 5 sera assurée par les services de l'administration communale. Ultérieurement, la Municipalité se prononcera sur le développement du site et validera la manière dont elle souhaite mettre en valeur cette parcelle.**

Situé à proximité du Stade municipal et du futur quartier Gare-Lac, le site de Sports 5 constitue une parcelle d'importance, en mains de la Ville, destinée à répondre aux besoins des activités culturelles, sportives et sociales. L'état vétuste des bâtiments limite toutefois les possibilités de développement sur le court terme. Après l'échec d'un projet de partenariat public-privé, la Municipalité entend se donner le temps d'une réflexion approfondie sur l'avenir du site afin de parvenir à une solution à même de fédérer l'ensemble des parties prenantes.

La Municipalité a mis en place un comité de pilotage, regroupant les services concernés et chargé d'assurer la gouvernance du site dans les différentes étapes de son développement, à savoir : pour une phase dite transitoire de 2 à 5 ans avec l'exploitation des locaux et des bâtiments existants et pour la transformation du site d'ici 5 à 10 ans.

L'appel à candidature qui est lancé est ouvert à l'ensemble des usager-ères désireux de s'investir dans ce projet en participant à son animation et à son développement. L'administration veillera à répartir les locaux en fonction des différentes politiques sectorielles menées par la Ville en lien avec le sport, la culture, la cohésion sociale et la durabilité. Une attention particulière sera portée à la fréquence d'utilisation des lieux et les candidatures d'usager-ères permettant d'imaginer une mutualisation des locaux seront privilégiées.

Les documents de l'appel à candidature sont téléchargeables sur le site internet de la Ville à l'adresse [www.yverdon-les-bains.ch/sports5](http://www.yverdon-les-bains.ch/sports5) et une première visite des locaux est prévue le mercredi 6 septembre de 17h à 20h. Le délai de dépôt des candidatures est fixé au 25 octobre 2023.

À plus long terme, la Municipalité souhaite penser l'affectation de la parcelle sans a priori, en considérant les besoins en locaux pour des activités culturelles, sportives ou sociales, et en restant ouverte à toute forme de partenariat. Elle n'exclut pas à ce stade de lancer un nouveau plan d'affectation, procédure longue mais qui ouvrirait de nouvelles possibilités pour le site.